ART. 54 BIS N° **AS153**

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2015

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2674)

Adopté

AMENDEMENT

N º AS153

présenté par Mme Huillier, rapporteure

ARTICLE 54 BIS

À l'alinéa 8, substituer aux mots :	
« ainsi qu' »	
le mot :	
« et ».	
	EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.